



Syndicat régional des travailleurs du rail  
Solidaires, Unitaires et Démocratiques  
Sections syndicales locales :  
Rennes : 02 99 29 24 07  
Brest : 02 98 33 14 10



[sudrail.bretagne@gmail.com](mailto:sudrail.bretagne@gmail.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Le 24 mars 2011,  
votez Sud  
Rail**

## Election 2011... Comité d'Entreprise

Un grand nombre de cheminots n'utilisent ni les cantines, ni les colonies de vacances, ni les structures du CCE. Il faut que le CE évolue afin de répondre aux aspirations de tous les cheminots.

Mais le CE, ça n'est pas que les activités sociales. C'est aussi un outil qui permet d'être au courant du fonctionnement de l'entreprise et de contrôler la gestion patronale. Dans une période où la direction restructure à tour de bras (séparation des activités, redécoupage des établissements (divorce des Technicentres, disparition des EMF, séparation de l'infra EIC de l'Escale, scission de l'Équipement...), le CE permet de prévenir les cheminots et de préparer la mobilisation pour empêcher les mauvais coups.

Guillaume Pépy poursuit une politique d'éclatement de la SNCF et de disparition de l'entreprise intégrée de service public. Pour s'opposer à cette politique destructrice, il est important de faire en sorte que des représentant(e)s SUD-Rail soit présents au CE, en votant pour eux.

### Mieux répartir L'ARGENT DES CHEMINOTS entre CE et CCE

L'argent qui permet aux CE et au CCE de fonctionner est une partie de notre salaire, appelée « salaire différé », qui représente en moyenne 530 euros par agent.

Une partie importante, 34,10 % de cet argent, est reversée, par chaque CE, au CCE qui gère les colonies de vacances, les maisons de vacances ...

Pour financer l'ensemble de ce que nous proposons,  
il est nécessaire :

- **D'abaisser le pourcentage reversé au CCE de 34,1 à 33% :** ce pourcentage, fixé il y a 25 ans, doit pouvoir évoluer. En effet, avec la diminution des effectifs, les dotations versées par la SNCF aux CE n'augmentent pas et souvent même diminuent. Le CCE possède une réserve d'argent conséquente, nous pourrions donc sans doute revoir pour un temps à la baisse le pourcentage de cette participation.
- **De porter la subvention versée par l'entreprise de 1,72 % à 3 %,** soit environ 924 € au lieu de 530 par agent.
- **De revoir la liste des associations de cheminots bénéficiant des subventions du CCE :** là aussi, ne sont reprises que les associations présentes il y a 20 ans, dont nous n'avons aucune vision sur la réalité et l'utilité aujourd'hui (utilité non contestable pour une majorité d'entre elles). Or il y a évidemment eu des évolutions depuis lors, des créations d'associations qui, à notre sens, devraient pouvoir bénéficier elles aussi de subventions du CCE.

### Faire évoluer la gestion des activités sociales

Depuis le transfert des activités sociales qui faisait suite à la mise en place des CE et CCE à la SNCF (il y a maintenant plus de 25 ans), un accord quinquennal doit normalement définir le financement de ces activités, et ce qui est de la compétence des CE ou du CCE.

Aujourd'hui, seul SUD-Rail souhaite rediscuter cet accord de gestion signé par toutes les autres fédérations, ce qui permettrait d'augmenter la dotation de notre Comité d'Entreprise et de répondre aux demandes des cheminots et de leurs familles.

Nous sommes d'ailleurs surpris que certaines organisations syndicales fassent campagne sur la base de promesses concernant la généralisation des chèques vacances par exemple, tout en signant des deux mains le renouvellement de l'accord de gestion CE/CCE qui n'en prévoit pas, ou des accords salariaux qui entérinent de fait la baisse du pouvoir d'achat, ce qui prive les CE de sources de financement non négligeables.



**Blanc  
ou noir,  
je ne suis pas  
un mouton...**

**JE VOTE  
Sud  
Rail**

**Le 24 mars 2011,  
votez Sud  
Rail**

## VACANCES Loisirs

**SUD rail veut permettre à tous les cheminots de partir en vacances, sans démagogie :**

Développement d'accord réciproques, avec d'autres CE/CCE ou municipalités, pour permettre aux Cheminots d'accéder à un plus large éventail de destinations.

Mise en place d'une aide aux vacances avec participation du CE de 50 à 25% selon la tranche de revenu.

☞ Il n'est pas normal que le directeur de région paie la même chose qu'un agent B-2-8 célibataire... Nombreux sont les cheminots et leur famille à avoir des revenus modestes. Pourtant aujourd'hui **un agent à B-2-8 avec un salaire de 1200 euros, célibataire, sera sur la tranche 7, comme un directeur de région.**

SUD Rail propose une nouvelle grille tarifaire sur l'ensemble des prestations vacances permettant de proposer des vacances à chacun en tenant compte de ses revenus. Et ainsi faire en sorte que tous les cheminots, sans exception, puissent bénéficier d'une manière ou d'une autre, du reversement de cette part du salaire dont bénéficient trop peu d'agents aujourd'hui.

**Ainsi, le chèque vacances, même s'il ne doit pas être mis en concurrence avec les activités classiques et doit être un outil complémentaire à la charge de l'entreprise, peut permettre d'atteindre en partie cet objectif.**

D'ailleurs, dans les régions où il a été mis en place sur le budget des CE, notamment sur la région Alsace, il est loin de correspondre aux attentes des agents et aux promesses faites par certaines organisations syndicales...

## **LA RESTAURATION des cheminots doit être REPRISE PAR L'ENTREPRISE**

**La gestion des cantines n'a rien à voir avec les activités sociales et culturelles.** En refusant de signer « l'accord restauration », SUD-Rail est la seule organisation syndicale qui revendique clairement la réintégration de cette activité au sein de l'entreprise et l'intégration à la SNCF des salarié-e-s de la restauration.

D'autant que **l'écrasante majorité des cheminots de la région Bretagne ne peut absolument pas en bénéficier, du fait des horaires de travail que nous subissons, de l'absence d'accord de restauration ou de cantine à proximité de nos lieux de travail.**

**C'est à la SNCF de prendre en charge la restauration de ses salarié-e-s, l'argent des CE doit servir à autre chose !**

## **Nous OUVRIER vers l'extérieur**

Au vu du territoire de notre comité, SUD-Rail considère qu'étendre le nombre de conventions passées avec les associations, les mairies, les clubs locaux, les conseils généraux est une nécessité si nous voulons que les cheminots et leurs familles aient les mêmes droits en matière d'activités sociales.

## **SOLIDAIRES aussi dans les LOISIRS**

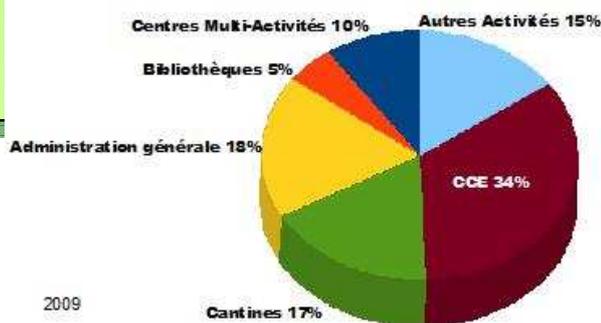
**Pour autant, nous ne sommes pas pour une vision consumériste et/ou marchande des loisirs et des vacances. SUD-Rail souhaite ainsi compléter l'offre actuelle du CCE en proposant des loisirs hors de la sphère marchande.**

**La découverte de l'autre, la protection de l'environnement, le respect des différences peuvent se conjuguer avec des vacances. Le tourisme solidaire et/ou équitable séduit de plus en plus de monde.**

**Faire le choix de la préservation des cultures et de l'environnement, de rencontres avec les populations locales (amitiés, solidarité...), d'aides diverses. C'est aussi l'occasion de s'ouvrir au monde, aux réalités des autres, de connaître les droits ou l'absence de droit sociaux (école, mais aussi logement, santé...), etc. Une partie de l'argent du voyage sera consacrée à une action de solidarité concrète, valorisant le comportement du cheminot qui choisit ce type**

**de vacances : création d'une école, d'un hôpital, formation syndicale, aide à l'insertion, etc.**

### **Bilan Financier CE SNCF Bretagne**



### **Les élu(e)s CE SUD-RAIL : EMPLOYEURS MAIS PAS PATRONS**

Les élus SUD-RAIL dans les CE et CCE s'engagent à veiller autant au respect des droits des cheminots que des personnels des CE et du CCE.

Quand les syndicalistes gèrent un CE, ils doivent rester des syndicalistes et agir en conformité avec ce qu'ils défendent. On ne peut un jour, défendre les intérêts des salariés et le lendemain gérer contre les intérêts d'autres salariés ou de ceux que l'on est censé représenter.

Il en va de la crédibilité du combat syndical et de tous les syndicats.

Pour SUD-RAIL les salariés du CE, comme nous, doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits.

**Nous devons adapter les structures des CE à celles de l'économie solidaire, en démocratisant leur fonctionnement sur le principe des SCOP ou des coopératives.**

En effet, en participant à la gestion des CE, nous devenons des employeurs, ne soyons pas des patrons. **L'organisation des salariés des CE doit se faire sur le principe « un salarié, une voix ».**

## Information, consultation... MOBILISATION !

Les CE sont des lieux d' « information » sur des mesures affectant directement le personnel (effectifs, durée et conditions de travail, formation professionnelle, égalité hommes/femmes, et de « consultation » des représentants du personnel lors de restructurations importantes ... mais la direction n'est pas obligée de tenir compte de leur avis, et effectivement, elle ne le fait que très rarement ! Et jamais sans rapport de forces !

Pourtant, en défendant les dossiers et en informant les cheminot-e-s sur les projets de la direction, les représentant-e-s du personnel peuvent parvenir à différer ces restructurations et à organiser les luttes collectives qui obligent parfois les patrons à reculer.

Il est important que s'exerce un contre-pouvoir dans l'entreprise, celui de l'immense majorité des cheminots qui n'ont pas forcément la même vision de l'entreprise que leurs dirigeants, dont certains ne font que passer par la SNCF, avant d'aller restructurer ailleurs ...

L'information sur les projets en préparation est un élément déterminant pour permettre la mobilisation.

Durant deux années, n'ayant aucun représentant au CE de la région Bretagne, nous avons été tenus rigoureusement à l'écart de toute « information ou consultation ». Pourtant, nous avons réussi à vous alerter, parfois seuls, souvent les premiers, des mauvais coups que préparait la direction :

- **au plan régional et national** : mise en place de l'EIC et, parallèlement, de l'EVB, l'Infrapôle, l'Infra-log, dépeçage systématique de l'activité Fret sur la Bretagne, projet de transformation de la SNCF en société anonyme sur le modèle de La Poste...

- **à l'équipement** : projet Infra Maintenance et Travaux, nouveau S9 à l'Infra, mise en place des Territoires de Production, tentatives d'attaques contre le régime de l'astreinte, contre l'arrêté d'aptitude, habilitations « allégées » pour les entreprises extérieures intervenant sur le RFN, transfert de l'informatique chez IBM...

- **à l'EICT** : projets de dédicace, sédentarisation, éclatement de la filière ASCT

- **au Commercial Voyageurs** : avènement du « nouveau » métier d'agent TER, éclatement de l'activité en trois entités indépendantes Voyages, Proximité, et Gares & Connexions, temps de pause dans les CLD, projets concernant les divergences de caisse, la prime de langue, projet d'ouverture à la concurrence du trafic TER, suppression des départs de trains à l'Escale, redécoupage des UO à l'EVB...

- **au Matériel** : séparation des Ateliers en deux entités distinctes, alertes sur le danger amiante, lutte victorieuse pour l'embauche de cinq apprentis au Technicentre...

- **à l'Infra-Circulation** : mise en place de l'EPSF, de l'ARAF, de la DCF, des Commandes Centralisées du Réseau, du nouveau S9, de projets de déqualification des postes...

**Nous ne gardons pas l'information,  
nous la redistribuons !**

## Protocole électoral 2011 : SUD Rail n'a pas signé

**Le charcutage auquel se livre actuellement la direction amènera à terme l'impossibilité pour les IRP de fonctionner correctement.**

Ainsi, la création d'un CE Fret national exclut les cheminots du Fret des CE régionaux, alors que nous côtoyons quotidiennement ces agents, ce sont nos collègues de travail, ils vivent et travaillent sur notre région. **Ils doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits et des mêmes avantages !**

De même, le rattachement de certains établissements à des directions d'activités (EIC, Infrapôle et Infralog) éloigne les centres de commandement et **dépossède les Directeurs de Région de tout pouvoir de décision.**

Les établissements sont de plus en plus calqués sur le découpage géographique des régions, voire multirégionaux. Or, **l'accord sur les IRP date de 1996**, et les choses ont bien changé depuis. **Ce qui aujourd'hui correspond le mieux aux établissements d'alors, ce sont les UO et UP !**

**Enfin, le mandat des futurs élus s'exercera sur une période de trois ans, contre 2 précédemment. Or nous considérons que les salarié(e)s doivent pouvoir décider régulièrement de qui les représente.**

**Pour toutes ces raisons, SUD Rail a refusé de signer et de cautionner le protocole électoral 2011 signé par CGT, CFDT et UNSA.**

The collage consists of several overlapping documents and posters. At the top left is a 'Bulletin d'information régional' from SUD Rail, dated 12/03/2011, with contact information for the regional office. Below it is a 'Lettre HSBT' (Bulletin d'information régional) from the 'Liaison régionale des Agences Administratives'. To the right is a poster titled 'Liaison régionale AIDE' (Association Inter-Usagers de la Région de l'Est). Below that is another 'Bulletin d'information régional' from SUD Rail, dated 12/03/2011, with contact information for the regional office. To the right of this is a poster titled 'Liaison Régionale Matériel' from the 'Liaison régionale des Agences Administratives'. Below that is a poster titled 'Liaison Régionale Transport Nouvellement' from SUD Rail. At the bottom left is a poster titled 'Ne nous laissons pas tuer par l'amiante !' (We are not letting ourselves be killed by asbestos!) with the date 'Novembre 2009'. To the right of this is a poster titled 'L'amiante tue, et c'est malheureusement une réalité.' (Asbestos kills, and it is unfortunately a reality.) with the date 'Novembre 2009'. On the far right, there are several handwritten notes and drawings, including a drawing of a person and some text like 'LUTTER ou SUBIR' and 'TI FAUT CHOISIR'.

## Avec les usagers, contre la casse du service public

Les cheminots n'ont aucun intérêt à rester isolés, notre avenir, lié à celui de l'entreprise, en dépend.

Depuis plusieurs années déjà, SUD Rail tisse des liens avec les associations et fédérations d'usagers. C'est le cas notamment au plan national avec la FUT/SP (Fédération des Usagers des Transports et des Services Publics), collaboration qui a récemment obligé la direction régionale Rhône-Alpes à renoncer à l'EAS sur le Lyonnais, idem sur la région de Chambéry. Sur la Bretagne, nous sommes en relations avec l'Association de Promotion de l'Axe Ferroviaire Bretagne Nord, vieille de 20 ans et forte de plus de 1000 adhérents. D'autres contacts ont été pris récemment avec la FNAUT.

**Une aide mutuelle est nécessaire pour informer les citoyens, interpeller les décideurs politiques, s'opposer ensemble à la casse du service public de transport ferroviaire.**

Nous nous engageons à continuer et approfondir ce travail en commun.

# Liste SUD Rail Région Bretagne

## Comité d'établissement régional

<p><b>Titulaires Exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Kaourantin Lamprière Technicentre de Rennes</li> <li>• Stéphane Barré « Capitaine Caverne » SEG Quimper</li> <li>• Marina Letertre BCC Brest</li> <li>• Régis Delagrée Traction St Briec</li> <li>• Alain Portier « Mouloud » ECT Rennes</li> <li>• Romain Counil Escale Rennes</li> </ul>	     	<p><b>Suppléants Exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régis Piquery Vente Brest</li> <li>• Jean-Luc Bénis Traction Rennes</li> <li>• Jocelyne Brunie Escale Lannion</li> <li>• Jonathan Westeel EIC Landerneau</li> <li>• Jocelyn Mery Equipe LT Rennes</li> <li>• Erwan Hocher Technicentre Rennes</li> </ul>	     
<p><b>Titulaires Maîtrise :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Yves Tenaud ECT Rennes</li> <li>• Robert Cloarec Escale Lorient</li> <li>• Gilles Laumonier Vente Brest</li> </ul>	  	<p><b>Suppléants Maîtrise :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimitri Machaux EIC Lorient</li> <li>• Sébastien Reslou Technicentre Bretagne</li> <li>• François Roudaut Escale Brest</li> </ul>	  

**Votez pour VOUS, votez SUD Rail !**